

Bibracte lauréat d'un trophée Eiffel pour la couverture de fouilles archéologiques de la *domus* PC2

L'association [ConstruirAcier](#), qui promeut l'architecture métallique, remet chaque année dix trophées Eiffel, dans dix thématiques différentes. A l'occasion de la septième édition de ces trophées, mardi 5 octobre, Bibracte a eu l'honneur de se voir décerner le trophée dans la catégorie « architecture et ingénierie » pour la couverture de fouilles archéologiques d'une superficie de 1400 m² protégeant la maison d'architecture romaine PC2.

Bibracte, représenté par son directeur général Vincent Guichard et son responsable technique Julien Langevin, était sur le podium aux côtés de Mme Paul Andreu (ce dernier, décédé en 2018, ayant été l'architecte du projet), de l'agence d'ingénierie TESS, de l'entreprise SMC2 qui a assuré la construction, et d'un représentant de la direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture, qui a largement contribué au financement de la construction (en l'occurrence, M. Emmanuel Etienne, adjoint du directeur général des Patrimoines).

Cet abri, construit en 2020, reprend les principes d'un premier abri construit à la Pâturage du Couvent en 2008 avec la même équipe de concepteurs. Il s'agissait alors d'un prototype d'abri de chantier répondant à un cahier des charges original : permettre simultanément le travail des archéologues et l'accueil de visiteurs, ne pas avoir de fondation afin de ne pas affecter les vestiges enfouis, être modulable et réversible. Cet abri de 850 m² avait été installé sur le site de la Pâturage du Couvent au moment de l'achèvement des fouilles sur ce secteur, afin de présenter les plus anciens vestiges de construction romaine du site.

Sur le site de la *domus* PC2, il s'est agi cette fois de couvrir la totalité de la surface d'une maison romaine de 1000 m² dès le début de sa fouille, afin de faciliter le travail des archéologues et de permettre la visite du chantier tout au long de l'année.

L'abri, d'une surface de 1400 m², a une apparence très proche de celui de la Pâturage du Couvent, avec ses lests qui compensent l'absence de fondation.

Bibracte a confié au printemps 2021 à TESS la conception d'un agrandissement de l'abri construit en 2008, dont le ministère de la Culture contribue largement au financement dans le cadre de plan de Relance. Cet abri, qui sera livré en 2022, permettra la reprise de la fouille de l'édifice public que l'on identifie au forum de la ville antique et à un des plus anciens exemples de construction romaine en Gaule.

Pour mémoire, des cofinancements importants du ministère de la Culture et de la Région dans le cadre du plan de Relance ont également permis à Bibracte de confier à l'architecte Pierre-Louis Faloci, concepteur du musée de Bibracte, un important chantier de mise à niveau des équipements du musée, comprenant notamment un nouvel espace d'expositions temporaires et la conversion de l'actuelle salle d'exposition en salle polyvalente. Ce chantier sera livré en 2023.

Crédit photos : Bibracte, Antoine Maillier